



Frédéric LACAS
Maire

Le 26 mars 2026

Chers collègues,

En application des dispositions des articles L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil municipal qui se déroulera :

Jeudi 02 avril 2026 à 20h00 en Mairie - salle du Conseil municipal

Vous trouverez en annexe la note explicative de synthèse des différents points prévus à l'ordre du jour, à savoir :

1. Nomenclature budgétaire M57 – Adoption du règlement budgétaire et financier
2. Exercice 2025 – Compte de gestion (M57)
3. Exercice 2025 – Compte administratif (M57)
4. Exercice 2026 – Affectation des résultats de l'exercice 2025
5. Exercice 2026 – Budget supplémentaire (M57)
6. Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des élus délégués
7. Indemnité pour frais de représentation à Monsieur le Maire
8. Taxe sur la Publicité Extérieure (TPE) – Actualisation des tarifs 2027
9. Fonds de soutien au fonctionnement accordé par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
10. CCAS – Fixation du nombre de membres et désignation des représentants de la commune

Les dossiers et pièces annexes aux délibérations peuvent être consultés en Mairie durant les 2 jours précédant la séance et le jour de la séance du Conseil municipal.

En cas d'absence de quorum, le Conseil municipal se réunira avec le même ordre du jour le 09 avril 2026 à 20h00. Cette convocation et les documents qui l'accompagnent resteraient valables pour cet éventuel Conseil.

Vous voudrez bien confirmer votre intention de présence auprès du secrétariat à l'adresse suivante : mairie@ville-serignan.fr

